

M. CHATTERTON: Sur un point de privilège; il semble de nouveau que nous n'en terminerons pas avec ce groupe ce matin. Seront-ils disponibles cet après-midi ou ce soir?

Le PRÉSIDENT (*M. Cameron*): Ils m'ont fait savoir qu'ils étaient disposés à se mettre entièrement à la disposition du comité. J'ignore s'ils espéraient quitter Ottawa par avion au début de l'après-midi, mais il me semble qu'ils ne pourront pas le faire.

M. LLOYD: A un moment donné, pendant que ces messieurs sont ici, j'avais espéré que nous limiterions le champ de nos questions dans un effort pour obtenir des renseignements, s'ils sont capables de nous les donner, plus précisément sur la suffisance des régimes privés de pensions actuels. Nous avons entendu beaucoup de choses au sujet des régimes gouvernementaux, des régimes provinciaux et des régimes municipaux, mais nous avons progressé très peu en ce qui concerne l'examen de la suffisance des régimes de pensions existants et des raisons pour lesquelles ils n'arrivent pas à atteindre un très grand nombre de gens.

M. KNOWLES: Est-ce que c'est une question?

M. LLOYD: Cela a trait à l'organisation de notre étude.

L'hon. M. McCUTCHEON: La délégation est-elle disposée à revenir à deux heures?

M. KNOWLES: Nous avons M. Watson cet après-midi.

Le PRÉSIDENT (*M. Cameron*): Ces messieurs ont indiqué qu'ils veulent bien revenir et accéder à nos désirs quels qu'ils soient.

M. HOLMES: Beaucoup d'entre nous ont un avion à 1 heure 40 cet après-midi. Certains d'entre nous ont eu quelque difficulté à rester jusqu'à maintenant. Vous savez qu'au début nous avions l'intention de terminer hier après-midi. Si vous désirez que nous revenions, nous accepterons certainement de revenir.

M. PRITTE: Je pense que ce serait trop demander. Ces messieurs sont déjà restés plus longtemps que prévu et ont pris des dispositions pour partir. Je pense que nous devrions ne pas les faire attendre.

M. AIKEN: Je pense que nous pouvons terminer cela.

Le PRÉSIDENT (*M. Cameron*): Voulez-vous continuer, monsieur Munro?

M. MUNRO: Monsieur le Président, il n'a été question que de deux ou trois points. Je regrette que ces messieurs ne puissent rester, parce que, beaucoup de choses ont été dites. On a parlé du tort que cela causerait aux économies des particuliers. Je crois que cela a été mentionné par M. Holmes qui a dit que le rapatriement par les Canadiens de leur propre industrie en souffrirait parce qu'une bonne quantité des fonds à cet effet viennent des économies des particuliers.

Je crois qu'il a été dit qu'un grand nombre de compagnies étaient allées jusqu'à leur limite. Permettez-moi de me reporter à la page 127 du procès-verbal et des témoignages du Comité des banques et du commerce. Il s'agit d'une série de questions et de réponses entre M. Moreau et M. Humphrys, directeur des assurances. Cela date de deux mois environ:

M. MOREAU: La réponse que vous avez donnée, monsieur Humphrys, à M. Munro, au sujet du pourcentage de l'actif des compagnies d'assurance placé dans des actions ordinaires et du pourcentage placé dans des actions canadiennes m'a intéressé. J'ai inscrit une question au Feuilleton lors de la dernière séance, et bien que je n'ai pas la réponse avec moi maintenant, je me souviens que le total des placements effectués par des compagnies d'assurance-vie canadiennes représentait environ 4½ p. 100 de leur actif placé dans des actions ordinaires et